



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 juin 2025

Délibération n°2025-25 : Approbation du projet de résolution relatif aux travaux du 6 Place du Général Leclerc et autorisation donnée à M. le Maire de la voter

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 16 juin 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le mercredi 11 juin 2025, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 14	Votants : 16
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Olivier MUSY, Marianne PERDRIJAT, Hélène MORONVALLE, Nicolas RICHARD, Marie MAERTENS,		
Représentés :	Edwige BONNEFOY donne pouvoir à Marianne PERDRIJAT, Bénédicte ALLENET donne pouvoir à Vincent PAIN,		
Absents :	Fabrice NOURY, Marie GALANO, Eric MORISSET		
Secrétaire :	Olivier MUSY		

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Commune est copropriétaire de l'immeuble sise 6 Place du Général Leclerc,

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer le ravalement de façade du bâtiment et de procéder au changement du regard des eaux usées,

Considérant le projet de résolution ci-annexé,

Considérant que la part communale s'élève à 1 110 € pour la fourniture et pose d'un tampon hydraulique et à 14 729,33 € pour le ravalement de façade,

Considérant que pour 50% de la part des autres copropriétaires, la Commune effectuera en 2025 l'avance de la somme correspondante (6 880,33 €) au syndicat de copropriété afin de permettre à ces derniers de bénéficier d'un règlement échelonné sur l'année 2026 (les 50% restant étant réglés en 2025),

Sur présentation du rapport de M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

Article 1 : approuve le projet de résolutions annexé,

Article 2 : précise que la dépense correspondante est prévue au budget communal.

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20250616-2025_25bis-DE
Date de télétransmission : 20/06/2025
Date de réception préfecture : 20/06/2025



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallaun